Du déchet au pouvoir – reconquérir notre souveraineté grâce au recyclage

Niveau de pouvoir :

Communale

Catégorie :

Environnement

État des lieux :

Les métaux critiques sont des matières premières essentielles pour les technologies clés de la transition énergétique, numérique, défense et spatiale, mais dont l'approvisionnement est incertain car concentré. Les chaînes d'approvisionnement actuelles sont en effet souvent dominées par quelques pays : 63% du cobalt mondial provient de RDC, 100% des terres rares pour aimants permanents sont raffinées en Chine, etc.

Face à cette vulnérabilité géopolitique, l'Europe s'organise grâce à l'Acte européen sur les matières premières critiques (CRM Act). Cette loi fixe des objectifs pour réduire la dépendance, notamment grâce au recyclage local qui doit répondre à 25% de la demande annuelle. Depuis, 47 projets stratégiques (mines, raffineries, recyclages) ont été sélectionnés dans l'UE. Parmi eux, 2 projets belges de recyclage de germanium sont retenus, portés par Umicore.

La Belgique se distingue par une solide performance dans le recyclage. Les entreprises de

transformation des métaux en Belgique traitent chaque année environ 3 Mt/an de ferraille. À

Hoboken (Flandre), Umicore peut recycler et affiner 17 des 34 matières premières critiques listées par l'UE. Dans le recyclage des batteries, l'entreprise récupère ainsi plus de 90% du lithium et 95% du cobalt, nickel et cuivre contenus dans les batteries, sous forme de matières à nouveau exploitables. Cette expertise nationale donne à notre pays une longueur d'avance dans la boucle circulaire des métaux.

Sous l'effet de la transition énergétique, la demande mondiale en métaux sera pourtant

exponentielle. La demande de nombreux métaux doublera d'ici 2030 et sera multipliée par 6 d'ici 2040. Le lithium illustre cette tendance : sa demande pourrait être multipliée par 35 d'ici 2050. Pour anticiper cela, le règlement européen sur les batteries implique que la Belgique collecte de près de 7 fois plus de batteries Li-ion d'ici 2032. Les capacités de recyclage devront quant à elles être

multipliées par 20 à l'échelle européenne. Cette perspective exige des actions immédiates et un cadre propice au développement du secteur.

Motivation de la proposition :

En Wallonie, le programme Reverse Metallurgy vise à faire de la Région une Recycling Valley. Malgré ses atouts, la filière doit composer avec plusieurs obstacles en Belgique comme en Europe, d'ordre matériel, financier et régulatoire.

Matériel : Actuellement, la majorité des métaux recyclés provient surtout de déchets industriels et non d'objets usagés. En 2025, les scraps industriels dominent encore l'apport, les batteries usagées de véhicules étant marginales. Le volume de déchets ne sera abondant

qu'à partir des années 2030.

En conséquence, beaucoup d'installations de recyclage auraient une rentabilité immédiate limitée.

Financier : Les filières circulaires nécessitent des investissements élevés pour développer de nouvelles usines. Or, dans un contexte de rentabilité différée, le financement privé est faible. De plus, les factures d'énergie élevées en Europe ont mis à mal la compétitivité de ces industries qui sont très énergivores. Sans énergie abondante et abordable, même le recyclage peut voir ses coûts grimper.

Régulatoire : Les autorisations de transport sont un obstacle majeur. Selon le type de déchets, l'entreprise relève de la liste verte (non dangereux) ou orange (dangereux), cette dernière impliquant une procédure lourde. Or, la définition d'un déchet dangereux varie selon les États et les Régions. Pour les déchets électroniques, les Pays-Bas sont moins stricts que la Belgique, ce qui attire les flux.

Au sein de la Belgique, si un recycleur obtient un statut de sortie de déchet dans une Région, il devra aussi obtenir cette reconnaissance dans les autres Régions traversées. Si ces règles empêchent le transport de déchets dangereux, elles peuvent aussi décourager ou retarder la circulation de déchets valorisables vers les usines de recyclage.

Ainsi, il est plus rentable d'exporter une partie des déchet métalliques vers des pays tiers

(notamment en Asie), faute de filières locales ou attirée par des coûts moindres. Pourtant, chaque tonne de ferraille ou de déchets électroniques quittant le territoire européen est une tonne perdue pour l'économie circulaire européenne, soulignant la nécessité de mettre un frein à ces exportations.

Proposition concrète :

Des actions concrètes sont nécessaires pour accélérer l'économie circulaire des métaux critiques en Belgique comme en Europe. Celles-ci relèvent de cinq volets: réglementaire, commercial, financier, éducatif et qualificatif.

Réglementaire : Simplifier et accélérer les procédures pour le transport international et

interrégional des déchets électroniques (trois mois actuellement pour qu'un dossier de transport de déchet transfrontalier soit traité par l'admin. wallonne). Créer en parallèle une reconnaissance mutuelle du statut de fin de déchet en Belgique ainsi qu'avec les pays voisins, afin de permettre une fluidification des échanges.

Commercial : Envisager un contrôle européen plus important sur l'exportation hors UE de déchets stratégiques. L'idée serait d'interdire ou taxer l'exportation de ferrailles et déchets riches en CRM vers les pays qui ne réciproquent pas l'ouverture aux mêmes standards. Ceci pour éviter que l'Europe ne « donne » ses métaux à recycler à l'étranger et se retrouve à importer ensuite des métaux raffinés.

Financier : Plusieurs mesures pourraient être envisagées, notamment créer un fonds souverain européen dédié aux matières premières pour mutualiser les risques et pour orienter les capitaux vers des projets stratégiques de mines et recyclage. Également adapter la fiscalité sur les matériaux recyclés ou les produits comportant du recyclé pour rendre ces produits plus attractifs. Mais aussi envisager des mécanismes de soutien direct pour compenser les coûts énergétiques à travers l'utilisation d'une part des revenus de l'ETS pour aider la compétitivité de ce secteur stratégique.

Éducation : Former et informer autour de l'économie circulaire et des métaux. Beaucoup de métaux critiques se trouvent dans de petits objets du quotidien souvent oubliés ou jetés à la poubelle. Un gisement important réside donc dans le comportement du consommateur. Des

campagnes de sensibilisation sont essentielles pour augmenter la collecte, mais on pourrait aller plus loin par un système de consigne ou de rachat pour les vieux appareils, afin d'inciter leur retour.

Formation : Enfin, la Belgique peut capitaliser sur son écosystème industriel et scientifique. Les entreprises, les universités et les travailleurs doivent être le pilier d'une nouvelle politique industrielle européenne. Ainsi, la Belgique et l'Europe doivent soutenir la mise à niveau des compétences, la reconversion et la formation de la (future) main d'oeuvre à travers la mise en place d'un observatoire centralisé pour suivre les besoins en compétences de l'industrie et se pencher sur les moyens d'accroître le recrutement et la formation de travailleurs.

Motion déposée par :

GT Environnement